



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-15(06)

Amélioration continue

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-15(06) – Amélioration continue (PbMM)

Énoncés :

Exiger que la développeuse ou le développeur d'un système d'information, d'un composant du système ou du service qui s'y rapporte mette en œuvre un processus détaillé visant expressément à améliorer continuellement le processus de développement.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les développeuses et développeurs de systèmes, de composants de systèmes et de services qui s'y rapportent évaluent l'efficacité et l'efficience de leurs processus de développement pour faire en sorte qu'ils répondent toujours mieux aux objectifs de qualité et qu'ils soient dotés des capacités de sécurité et de protection de la vie privée requises compte tenu des environnements de menaces.